



Mainstreaming trade into national development plans and programmes will provide an opportunity for international trade to contribute substantially to economic growth and poverty alleviation in African countries. This was the theme of this year's Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development; a conference renowned for taking topical issues of importance to Africa's development and providing intellectual and political leadership on them. This edition of TRIDNews provides highlights of the conference.

Editor.

Trade and jobs key to growth in Africa

The Economic Commission for Africa (ECA) held its annual Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development in Kampala, Uganda from 21-22 May this year. In his speech to the conference, the Executive Secretary of ECA, Mr. K.Y. Amoako, warned that the continent faces sharply worsening unemployment and poverty unless governments take multi-faceted actions to create jobs. "We need to do much, much more than we are now doing if we are to make progress in reducing poverty," he said. Noting that African populations were growing much faster than the continent's economies, Amoako said the number of Africa's poor is likely to rise from 315 million in 1999 to 404m in 2015.

He added that "40-50%" of Africa's population was under 15 years of age and warned: "That percentage is growing." With farm plots being



President Museveni of Uganda and ECA Executive Secretary Mr K.Y. Amoako, at the opening of the Conference

sub-divided between more and more people, agricultural productivity stagnant and little growth in jobs, Amoako said, trends were against policy makers unless they took action. He argued for "holistic policies" to modernize agriculture, develop agro-processing industries and to support small and medium-sized firms by removing red tape and reforming the banking sector to provide credit.

The theme of this year's conference was mainstreaming trade into national policies and programmes. The director of ECA's Trade and Regional Integration Division

To next page

From page 1

(TRID) Hakim Ben Hammouda, presented the main paper on the conference theme, noting that the external environment had not been conducive to African trade as declining terms of trade for commodities had almost wiped out gains from higher export volumes. He stressed the importance of diversification and the need for coherent policy making between ministries to achieve this - in other words, mainstreaming of trade into national policies.

Ben Hammouda concluded that if Africa's developmental prospects are to improve over time and the continent's marginalization from the world trading system reversed, policies need to focus on long-term competitiveness, through improving education, technological capacity and agriculture.

During the conference, ministers addressed a wide range of developmental concerns affecting the continent, and discussed policy options for mainstreaming trade. They reiterated the key role trade can play in economic development, and the importance to Africa of a successful conclusion of the stalled WTO negotiations on the Doha Development Agenda.

The ministers issued a statement at the end of the Conference berating OECD countries for doing too little to remove high tariffs and trade-distorting subsidies to their farmers, adding that: "These issues are a litmus test of their commitment to Africa's development." They called for full momentum to be restored to the WTO "through the adoption of meaningful frameworks in agriculture, non-agricultural market access and other relevant areas."

A full report on the conference, speeches and the ministerial statement, can be found on our website at www.uneca.org.

BOX: Key to mainstreaming trade

- Trade reform by developing countries under a pro-poor agenda
- Diversification of African economies and improving productivity
- Assessing impediments to market access
- Establishing the benefits of WTO and global rule-making to developing countries
- Strengthening the capacity of developing countries to trade
- Strengthening regional integration to improve African competitiveness

From page 3

- poor and women;
- specific programmes of tax reforms, possibly including support for the establishment of independent revenue authorities;
- the provision of increased levels of direct budgetary assistance to countries whose fiscal situation is severely affected by moves towards free trade with the EU.

Unless steps are also taken to "ring fence" expenditures, this will directly impact on vital educational and health services, with the burden of these cut backs once more falling most heavily on African women.

TRIDNews is produced by staff of the Trade and Regional Integration Division, Economic Commission for Africa. Editor: Andrew Allimadi

If you have any comments on the contents of this newsletter, or would like to contribute to discussions, please contact the editor: Andrew Allimadi, TRID, UNECA, P.O.Box 3001, Addis Ababa, Ethiopia. Tel: +251-1-445237; Fax: +251-1-513830; email: aallimadi@uneca.org

African Finance Ministers should take a keen interest in trade negotiations with the EU

By *Ambassador Peter Robleh*



By July of this year all sub-Saharan African countries will have entered into detailed trade negotiations with the EU over the introduction of Economic Partnership Agreements (EPAs). EPAs will for the first time introduce reciprocal free trade agreements between sub-Saharan African countries and the EU. While many in government are “turned off” by the tedium of tariff line by tariff line trade negotiations, all government activities are likely to be affected by the outcome of these negotiations due to the fiscal consequences of EPAs. These consequences arise because most sub-Saharan African governments are heavily dependant on revenues raised from the imposition of custom duties on imported goods. As the EU is the major source of imports for most sub-Saharan African countries, the progressive elimination of customs duties on goods from the EU will have significant adverse effects on total government revenues.

A seminar co-organized and hosted by ECA in February 2004 revealed that customs revenue losses for Tanzania, Uganda and Kenya would be as high as two-thirds of current receipts; translating into substantial losses in government. This will create a large hole in public finances which impact on all government activities and pose major problems for Finance Ministers in generating revenue from alternative sources.

Preliminary assessment in some countries

show that even if additional revenues were generated from all likely and viable taxation options, this will not be enough to fill the gap resulting from EPAs. A substantial expenditure review will therefore be essential.

A strong case exists for the EU to take these likely consequences into account. For example, if the introduction of free trade areas with EPAs occur more rapidly than the pace envisaged in the World Trade Organization (WTO) negotiations process, then the resulting customs revenue losses will exceed those which would have occurred solely as a result of the WTO process. Therefore, the EU has a particular responsibility that follows from this, in terms of assisting sub-Saharan African governments with the difficult process of fiscal restructuring. Ideally such fiscal restructuring should be effected before the full implementation of EPAs. Against this background the EU should consider making clear and binding commitments to support:

- comprehensive tax and expenditure reviews in each ACP country where trade taxes form a major part of government revenue and the EU is a major trading partner;
- detailed analysis of the viability of various possible reforms in the specific context of each ACP country, with a view to identifying optimal solutions in the light of wider poverty reduction objectives;
- the identification of those expenditures of greatest importance of the poor and women with a view to insulating these areas of expenditure from budget cuts;
- revenue incidence analysis to identify the impact of new revenue measures on the

Continued on page 2



L'intégration du commerce dans les plans et programmes de développement national permettra au commerce international de jouer un grand rôle dans le développement économique et la réduction de la pauvreté dans les pays africains. C'est le thème qu'avait retenu la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de cette année. Cette Conférence, bien connue, aborde des questions d'actualité qui revêtent une grande importance pour le développement de l'Afrique et montre la voie à suivre aux plans intellectuel et politique. La présente édition de TRID News porte sur les principales questions examinées lors de cette Conférence.

Le Rédacteur.

La création d'emplois et commerce : condition de la croissance en Afrique

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a tenu la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à Kampala les 21 et 22 mai 2004. Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire exécutif de la CEA, M. K.Y. Amoako a tenu à souligner que, face au chômage et à la pauvreté qui ne cessaient de s'aggraver sur le continent, les gouvernements devraient prendre les diverses mesures nécessaires pour créer des emplois. Il a indiqué qu'il « nous fallait travailler plus, beaucoup plus que maintenant pour réduire la pauvreté ». Notant que le taux d'accroissement démographique de l'Afrique était beaucoup plus rapide que le taux de croissance économique du continent, M. K.Y. Amoako a indiqué que le nombre de pauvres en Afrique risquait d'augmenter, passant de 315 millions en 1999 à 404 millions en 2015.

Il a également estimé qu'en Afrique, 40 à 50% de la population étaient âgés de moins de 15 ans et que ce pourcentage ne cessait d'augmenter. Etant donné que les terres agricoles devaient être réparties entre un nombre de plus en plus important de personnes, que la productivité agricole stagnait et que les possibilités d'emploi étaient



Le Président ougandais M. Museveni et le Secrétaire exécutif de la CEA M. K.Y. Amoako, à l'ouverture de la Conférence

rare, les responsables politiques devaient prendre les mesures nécessaires, car le temps pressait. Il a plaidé en faveur de l'adoption de « politiques globales » pour moderniser l'agriculture, développer l'agro-industrie et aider la petite et la moyenne entreprise en simplifiant les formalités administratives et en réformant le secteur bancaire afin de fournir le crédit nécessaire.

Le thème de la Conférence de cette année était l'intégration du commerce dans les politiques et les programmes nationaux. Le Directeur de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la CEA M. Hakim Ben Hammouda a, en présentant le principal document portant sur le thème de la Conférence, noté que l'environnement extérieur n'était pas favorable au commerce africain, car la dégradation des termes de

Suite de la page 1

l'échange des produits de base avait pratiquement réduit à néant les gains obtenus à la suite de l'augmentation des exportations. Il a souligné l'importance que revêtait la diversification de l'économie et, pour ce faire, la nécessité d'élaborer des politiques cohérentes d'un ministère à l'autre, en d'autres termes, d'intégrer le commerce dans les politiques nationales.

En conclusion, M. Ben Hammouda a estimé que pour améliorer, au fil du temps, les perspectives de développement de l'Afrique et lutter contre la marginalisation du continent dans le commerce mondial, il fallait axer les politiques sur la compétitivité à long terme, en améliorant le niveau de l'enseignement, en renforçant les capacités technologiques et en modernisant l'agriculture.

Au cours de la Conférence, les ministres ont abordé un certain nombre de problèmes liés au développement du continent et examiné les diverses politiques possibles pour intégrer le commerce. Ils ont réaffirmé le rôle important que pouvait jouer le commerce dans le développement économique et l'importance que revêtait pour l'Afrique l'aboutissement des négociations de l'OMS sur le programme de Doha pour le développement actuellement dans l'impasse.

A l'issue de la Conférence, les ministres ont publié une déclaration dans laquelle ils ont reproché aux pays de l'OCDE de ne faire presque rien pour supprimer les tarifs élevés et les subventions à leurs agriculteurs, qui avaient des effets de distorsion du marché et ajouté qu'ils devaient montrer qu'ils étaient « disposés et prêts à résoudre ces questions afin de prouver leur engagement en faveur du développement de l'Afrique ». Ils ont « encouragé les membres de l'OMC à œuvrer afin de donner un nouvel élan aux négociations grâce à l'adoption de cadres précis pour l'agriculture, l'accès aux marchés des produits agricoles et d'autres questions pertinentes ».

Le rapport complet de la Conférence, les discours et la Déclaration ministérielle peuvent être consultés sur le site Web de la CEA : www.uneca.org

ENCADRÉ : Conditions pour intégrer le commerce

- Encourager les pays en développement à entreprendre les réformes nécessaires dans le domaine des échanges en mettant en œuvre des programmes favorables aux pauvres ;
- la diversification des économies africaines et l'amélioration de la productivité.
- Evaluer les obstacles à l'accès aux marchés ;
- Indiquer les avantages que les pays en développement pourraient tirer de leur participation à l'OMC et à l'établissement de règles au niveau international ;
- Renforcer les capacités des pays en développement en matière de commerce.
- Le renforcement de l'intégration régionale en vue d'une meilleure compétitivité africaine.

Suite de la page 3

l'assistance en vue de la création d'administrations fiscales indépendantes ;

- Accroître le montant de l'aide budgétaire directe aux pays dont la situation financière est gravement compromise par les mesures visant à mettre en place une zone de libre-échange avec l'Union européenne.

Si les mesures nécessaires ne sont pas prises pour « préserver » les dépenses, cela aura directement des incidences sur les services essentiels que sont l'enseignement et la santé, les femmes étant, encore une fois, les plus touchées par ces restrictions budgétaires.

TRID News est une production de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique. Rédacteur: Andrew Allimadi.

Pour toute observation sur le contenu de ce bulletin ou contribution, veuillez contacter le rédacteur, Andrew Allimadi, TRID, CEA, BP 3001, Addis-Abeba, Éthiopie. Tél.+251 1 445237; Télécopie: +251 1 510365; e-mail: aallimadi@uneca.org

Ministres africains des finances devraient s'intéresser beaucoup aux négociations commerciales avec l'Union européenne (UE)

By Ambassador Peter Robleh



Au mois de juillet de cette année, tous les pays d'Afrique subsaharienne auront commencé des négociations commerciales détaillées avec l'Union européenne à propos des Accords de partenariat

économique (APE). Ces derniers permettront d'appliquer, pour la première fois, des accords réciproques de libre-échange entre les pays d'Afrique subsaharienne et l'Union européenne. Bien que nombre de gouvernements soient déçus par la lenteur des négociations commerciales sur les lignes tarifaires, toutes les activités gouvernementales risquent d'être touchées par les résultats de ces négociations à cause des conséquences financières liées aux APE. Ces dernières découlent du fait que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont tributaires, dans une large mesure, des recettes tirées des droits d'importation. Les importations de la plupart desdits pays provenant principalement de l'Union européenne, la suppression progressive des droits de douane sur les produits en provenance de l'Union européenne aura des incidences négatives importantes sur leurs recettes publiques, en général.

Un séminaire organisé par la CEA en février 2004 a montré que la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya perdraient les deux tiers des recettes qu'ils perçoivent actuellement ; ce qui se traduirait par un manque important de recettes publiques à percevoir. Il s'ensuivra un important déficit des finances publiques, qui aura des incidences sur toutes les activités gouvernementales et posera de graves problèmes aux ministres des finances, car il leur faudra trouver d'autres sources de recettes.

L'évaluation préliminaire de certains pays montre que, même si les Etats obtenaient, en recourant à toutes les formules d'imposition possibles

et viables, des recettes supplémentaires, ils ne pourraient pas combler le déficit découlant des APE. Ainsi, il faudra examiner de façon approfondie la question des dépenses.

L'Union européenne devrait prendre en considération les conséquences qui en découleraient probablement. Par exemple, si les zones de libre-échange prévues dans les APE sont mises en place plus tôt que prévu dans les négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), alors le manque de recettes douanières à percevoir qui en découlerait dépasserait le montant qui aurait été enregistré seulement à la suite des négociations avec l'OMC. Ainsi, l'Union européenne a une responsabilité particulière qui découle de cette situation, à savoir aider les pays d'Afrique subsaharienne à mener à bien le difficile processus d'assainissement de leurs finances publiques. L'idéal serait qu'ils procèdent à cet assainissement avant la mise en œuvre intégrale des APE. L'Union européenne devrait, en conséquence, envisager de prendre des engagements clairs et contraignants pour :

- Examiner de façon approfondie la question des impôts et des dépenses dans les pays ACP où les droits de douane constituent l'essentiel des recettes publiques et pour lesquels l'Union européenne est un important partenaire commercial ;
- Analyser de façon détaillée la viabilité des diverses réformes possibles dans le cadre spécifique de chaque pays ACP en vue de déterminer les meilleures solutions, compte tenu de l'objectif général que constitue la réduction de la pauvreté ;
- Déterminer les dépenses qui revêtent la plus grande importance pour les pauvres et les femmes afin d'éviter que ces postes de dépense ne fassent l'objet de compressions budgétaires ;
- Analyser les incidences des recettes pour déterminer les conséquences que les nouvelles mesures fiscales auraient sur les pauvres et les femmes ;
- Elaborer des programmes spécifiques de réformes fiscales, y compris éventuellement

Suite page 2